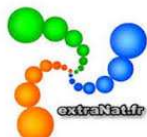


COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION LOIRE-ATLANTIQUE**Interclubs Avenirs**

Compétition réservée: AVENIRS	44600 St NAZAIRE Piscine de la Bouletterie 9 rue Pitre Grenapin	Piscine: 25 m x 4 couloirs
---	--	--------------------------------------

dimanche 23 novembre 2025

Proposition sur www.extranat.fr : du Lundi 10/11/2025 au Mardi 18/11/2025 à 23h59	Tarif : 30 € par engagement	Programme Animation
Département: Qualificatif	Région: Animation	Inter région: Animation
		Nationale: Animation



- Si le club n'a pas engagé sur EXTRANAT avant la fermeture, les engagements ne seront pas pris en compte.
- Restriction possible : Selon Directive administrative ou sanitaire (Pass, Protocole, % FMI,...), les conditions d'engagements et d'organisation peuvent être modifiées
- Huis Clos : Si nécessaire ou imposé

Règlements :

1) Accès direct à la compétition : Les nageur(euse)s de 11 ans et plus (né(e)s en 2014 et avant), titulaires d'une licence compétition, peuvent accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement au préalable des 3 tests de l'ENF actuel.

2) Test sécuritaire préalable à l'accès à la compétition : Les nageur(euse)s de 10 ans et moins (nées en 2015 et après) doivent préalablement disposer, à minima, du Sauv'nage ou Savoir Nager Sécuritaire avant d'accéder à la compétition

- **Chaque nageur devra prendre une Licence FFN Compétition.**

- **Compétition par équipes : chaque nageur de l'équipe doit nager un 100m 4N et un 50 mètres ainsi que les deux relais.**

- **Tous les 50 mètres doivent être nagés.**

- Epreuves de relais de 4 nageurs. Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les équipes précédentes sont complètes.

- S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

- A l'issue de la 1ère épreuve, aucun changement / remplacement de nageur ne pourra être effectué.

- Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais). Seules les équipes complètes sont comptabilisées dans le classement général.

- Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation.

- **Les remplaçants** : inscription à faire sur la compétition dédié. Ils sont autorisés à nager un 100m 4N et un 50m au choix.

- Pour toute information sur les dispositions particulières, il est souhaitable de consulter l'Annuel du Règlement de l'année en cours de la FFN.

Récompenses :

- Une médaille aux 4 nageu-(rs)-ses et au remplaçant(e) des 3 premières équipes.

Officiels :

- Rappel : 1 officiel (juge) pour la 1ère équipe et un officiel supplémentaire pour les équipes suivantes (dont un 2nd juge pour la 3ème équipe supplémentaire)

PROGRAMME:

Ouverture des portes

Début des épreuves

Dimanche matin		Dimanche après-midi	
08 H 30		13 H 45	
09 H 30		14 H 30	
100 m 4 N	D/ M	50 m Brasse	D/ M
Remplaçants 100 m 4N	D/ M	50 m NL	D/ M
Pause 10 Minutes		Pause 10 Minutes	
50 m Dos	D/ M	Relais 4 x 50 m NL	D/ M
50 m Papillon	D/ M	Relais 4 x 50 m 4 N	D/ M
Remplaçants les 50m	D/ M	Cérémonie Protocolaire	



Maison des Sports
44 rue R. ROLLAND - Bat C
BP 90312 - 44103 NANTES CEDEX 04
Tél : 02 28 06 22 77
cdn44natation@gmail.com

